



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi 27 mars 2019 à 19 h
au salon du personnel de l'école

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Personnel de l'école

Annie Desrochers, personnel de soutien
Valérie Girard, enseignante
Manon Giroux, enseignante
Marie-France Yelle, professionnelle

Parents :

Marie-Claude Archambault, parent
Valérie Charette, parent
Véronique Genest, parent
Simon Harrisson, parent
Mélissa Vigneault, parent

Était absente :

Guylaine Périgny, personnel du service de garde

1. Ouverture de la séance

1.1 Présences et quorum

Madame Vigneault constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 19 h 10.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

CE 18/19-071

Ajout du point **5.3 Consultation de la Politique culturelle**

Véronique Genest propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 23/01/19

2.1 Adoption du procès-verbal du 23/01/19

CE18/19-072

Au point 10, le numéro de résolution devrait être CE18/19-070 au lieu de 069.

2.2 Suivis du procès-verbal

Madame Mathieu avise les membres que les profits du crédit-voyage s'élèvent à 10 892\$.

3. Questions du public

Aucun public.

4. Nouvelles de l'école (informations)

4.1 Nouvelles de la direction

Lucie Mathieu nous informe qu'elle rencontre les membres de l'organisation scolaire le vendredi 29 mars. Elle devrait savoir combien de groupes l'école accueillera l'an prochain. Cela devrait être semblable à cette année.

4.2 Nouvelles des professionnels

Marie-France Yelle mentionne que les ateliers d'habiletés sociales sont commencés. Elle a entre autres travaillé sur des problèmes de timidité et de gestion de colère.

Elle nous informe que Stéphanie Paquin est de retour à ses heures normales. Elle était en congé de maladie.

Dans les prochaines semaines, elle travaillera le thème de l'attention avec les élèves du 1^{er} cycle et le civisme avec ceux du 3^e cycle.

4.3 Nouvelles des enseignants

Valérie Girard nous informe que la 2^e activité récompense a eu lieu. Il s'agissait de la bataille de bas.

Le nouveau défi porte sur le sens des responsabilités. L'activité récompense devrait avoir lieu au mois de juin.

Manon Giroux mentionne que les ateliers sur la sexualité ont débuté et que cela se passe bien.

4.4 Nouvelles du service de garde

Guylaine Périgny nous avise que les cours d'échecs et les cours de karaté se poursuivent pour la session printemps. Un cours de yoga sera offert également pour tous les degrés.

4.5 Nouvelles du comité des parents

Madame Archambault a assisté à la dernière rencontre du comité.

Elle nous avise que le solde résiduel de 2017-2018 ne sera pas redistribué aux écoles.

Elle mentionne qu'elle fera partie d'un comité Ad hoc.

Des exemples de collectes de fonds ont été mentionnés. Lucie Mathieu nous avise qu'elle aimerait que l'école se procure des assiettes et des

ustensiles réutilisables pour diminuer la consommation de plastique et de styromousse au dîner.

4.6 Nouvelles de l'OPP

Valérie Charette fait le bilan des dernières semaines.

La semaine des enseignants a été soulignée avec un dîner V.I.P. et des remplacements de surveillance lors des récréations.

Elle mentionne que les bénévoles ont aidé lors de la fête des neiges et maintiennent l'aide également lors de projets spéciaux dans les classes.

5. Consultation

5.1 Critères de sélection de la direction d'école

Les membres discutent des critères de sélection. Tous s'entendent d'ajouter la mention suivante : Conserver les classes à projets particuliers (ex. PAI) en ayant en tête le développement des enfants du 21^e siècle.

5.2 OOPC 2018-2021- An 2 du cadre triennal (cueillette d'information)

Lucie Mathieu explique comment les budgets sont répartis.

Les membres ajoutent ce commentaire à la grille-réponse pour la collecte d'information : le conseil apprécie les budgets décentralisés. Nous aimons l'aspect décentralisé (approche budgétaire) afin de répondre aux besoins propres de chaque école.

5.3 Consultation de la Politique culturelle

Lucie Mathieu présente la consultation.

Les membres sont tous en accord avec les énoncés à l'exception du point 5.6.1. Ils sont en désaccord et émettent le commentaire suivant : il faudrait avoir des conseillers pédagogiques dans les quatre volets du domaine des arts.

6. Reddition de compte sur le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Ce point a été couvert au point 4.2 par Marie-France Yelle.

7. Présentation des résultats de la 1^{re} étape (garçons/filles)

Lucie Mathieu présente les résultats. Elle démontre qu'il y a un problème avec les notes des élèves de 5^e et de 6^e année. Les résultats chutent au 3^e cycle de manière inquiétante.

8. Suivi de la convention de gestion et de réussite éducative

8.1 Présentation des résultats de l'étape 2

Lucie Mathieu nous informe que les résultats aux épreuves ministérielles sont décevants en 6^e année. Elle indique que plusieurs élèves démontrent une surcharge cognitive étant donné l'enseignement accéléré au PAI. L'impact est majeur concernant les nouvelles dates de passation des épreuves maintenant en janvier. Les élèves n'ont plus un réel 6 mois d'enseignement du programme de formation de l'école québécoise. Nous effleurons le programme et nous devons nous concentrer davantage sur les savoirs essentiels seulement. Le rythme est vraiment trop rapide pour plusieurs élèves. Il y a un flagrant problème de motivation scolaire et d'engagement scolaire. Tous les efforts sont mis en place pour augmenter la motivation des élèves.

9. Présentation du nouveau projet éducatif (Résolution) CE 18/19-073

Lucie Mathieu présente le nouveau projet éducatif. Le comité de pilotage était composé de parents de l'école, parents membres de l'OPP, parent membre du CÉ, d'enseignantes, du personnel en service de garde, d'un membre de la communauté et de la direction. Elle présente aussi les données recueillies tout au long de ce projet. Celles-ci ont nourri leurs réflexions.

Les membres approuvent à l'unanimité le nouveau projet.

10. Approbation grille-matières 2019-2020 CE 18/19-074

Lucie Mathieu explique la nouvelle grille-matières.

Les groupes de 4^e année auront des cours d'arts plastiques au lieu de cours d'art dramatique.

Pour ce qui est du 3^e cycle, quelques changements seront apportés suite à ce qui a été mentionné au point 8.1. La formule actuelle ne tient plus la route. Nous devons nous réajuster en fonction des nouveaux élèves du 21^e siècle. Le principal objectif est de promouvoir l'engagement scolaire et la motivation scolaire de l'ensemble des élèves. La réussite passe assurément par la motivation scolaire. Toutes les recherches le démontrent : pour avoir la motivation scolaire des élèves, il faut partir de leur cœur.

Le programme de 5^e année changera pour un programme PAI. Ainsi, il y aura moins de pression sur les élèves car il n'y aura pas d'épreuves ministérielles dans l'année du PAI. Ils auront un réel 6 mois d'enseignement et 4 mois d'anglais.

En 6^e année, ils pourront voir tout le programme et prendre le temps d'assimiler toutes les notions. Les épreuves ministérielles seront seulement en juin donc nous pensons que cela aidera grandement à la réussite scolaire de tous. De plus, les élèves ne pourront plus abandonner leurs apprentissages en cours d'année puisque l'année ne sera pas terminée avant juin. Pour ce qui est de la 6^e année, il y aura un groupe en sciences et techno (à l'ère du numérique). Les deux autres groupes seront en sports et plein air. Selon un sondage réalisé auprès des enfants de 5^e

année, ces deux choix sont les choix les plus populaires aux yeux des enfants. 0 élève souhaitait vivre le projet PAI en 6^e année. Un nouveau contexte, plus de 50% des élèves sont déjà bilingues. Elle rappelle que c'est important d'écouter le cœur des enfants pour préserver leur motivation scolaire. Elle rappelle aussi que l'équipe et elle sont là pour répondre aux besoins des élèves. L'équipe a accepté à l'unanimité ces changements au détriment de perdre leur poste car les enseignants pensent aux enfants avant de penser à eux. Elle s'attend à des réactions de parents mais elle les invitera à venir la rencontrer pour expliquer toute la réflexion et la démarche derrière cette décision. De plus, le comité a pensé à des alternatives pour apprendre l'anglais. Il n'y a pas juste la formule PAI pour apprendre l'anglais. Des activités parascolaires gratuites pourront être offertes aux élèves de 6^e année sur l'heure du dîner ou après l'école. Elle a le souci d'offrir une alternative aux futurs élèves de 6^e année qui ne parlent présentement pas en anglais. Elle mentionne qu'elle travaille pour l'intérêt des élèves.

Annie Desrochers propose d'approuver la grille-matières.

11. Gala reconnaissance des parents bénévoles

CE18/19-075

Madame Mathieu avise qu'il y aura un gala reconnaissance encore cette année. Elle demande aux membres s'ils sont d'accord à faire une contribution de 50\$.

Elle demande également des suggestions de personnes qui pourraient être le bénévole de l'année à l'école. Valérie Charrette propose Isabel Lemieux.

Les membres acceptent les deux suggestions.

12. Sorties et projets des élèves à approuver

CE18/19-076

Lucie Mathieu demande aux membres d'approuver les sorties et projets suivants :

- Festival de volleyball pour 20 élèves le 23 avril
- Sortie pour la classe DoJo le 7 juin
- Demande de commandite pour la journée des petits entrepreneurs
- Visite d'un illustrateur de bande dessinée en 5^e année le 11 avril
- Sortie pour les élèves de 5^e année à GPS Aventure le 11 juin
- Projet de cuisine de deux élèves Becky N'Katie.

Tous ces projets sont acceptés. Par contre, le projet de cuisine doit répondre à certains critères. Il doit être réalisé sur du temps de classe et supervisé par l'enseignante. Tous les profits doivent être remis à une œuvre de charité ou aux fonds spéciaux de l'école. Aucune sollicitation ne doit être faite auprès des élèves ou sous forme de porte-à-porte. Le projet doit avoir un échéancier.

13. Varia

Aucun

Clôture de la séance. Signature de la présidente : _____
Il est 21 h 55. Signature de la direction : _____